

ÉLOGE FUNÈBRE
de
MONSEIGNEUR J.-A.-IR. DOUVILLE P.A.; V. G.,

PRONONCÉ LE 16 AOUT, 1918

A LA CATHÉDRALE DE NICOLET,

par

M. L'ABBÉ A.-O. PAPILLON, A. M.

Ancien professeur de Rhétorique au Séminaire de Nicolet

CURÉ À PRINCEVILLE (Stanfold)

Bonum depositum custodi per Spiritum.
Gardez, par la grâce de Dieu, le dépôt
sacré qui vous a été confié.

(Tim.-I-14)

MESSEIGNEURS,¹

MES VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

MES FRÈRES,

QUAND — il y a quelque quarante ans — il avait été décidé dans le conseil de famille qu'un de ses enfants ferait son cours classique ; si cet enfant prédestiné, choisi par i tous les autres, et sur lequel la famille entière faisait déjà reposer ses espérances les plus vives et les plus précieuses, était destiné à entrer au Séminaire de Nicolet, on le voyait s'acheminer bientôt vers la petite ville, alors à sa naissance, et qui ne pouvait encore se glorifier de posséder les magnifiques édifices religieux qui font aujourd'hui son orgueil.

Ce qui, d'abord, attirait le regard du futur écolier, c'était un groupe de pins majestueux que la tradition disait remonter aux temps de Champlain.

Ces pins étaient hauts et fiers ; pourtant, ils étaient hospitaliers pour les oiseaux qui, chaque printemps, venaient y abriter leur nichée, et bienfaisants pour les générations

¹ Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, Mgr J.-E. Bourret, P.A. ; V.G., Mgr Z. Lahaie, P.D., supérieur, Mgr D. Gérin, P.D., Mgr U. Marchand, V.G., Trois-Rivières, Mgr Tanguay, Sherbrooke.